

INCONTRÔLABLES



Le 23/01/24

LA DIRECTION NATIONALE FAIT LA SOURDE OREILLE... SUD-Rail propose de hausser le ton !

La fédération SUD-Rail a été reçue le 23/01/24 dans le cadre de la DCI nationale ASCT ! Voici ce qu'il faut en retenir ...

Sur un CPA spécifique ASCT de 78 mois (39 mois au travail / 39 mois à la maison rémunérés à 90% / cotisations retraites à taux plein sur toute la durée du CPA) :

La direction répond que nos revendications sont bien connues et identifiées de la direction mais que ce sera traité lors de la Table Ronde du Groupe SNCF consacrée à la Pénibilité (table ronde prévue sur ce 1er trimestre 2024 mais dont la date n'est toujours pas fixée).

Sur l'accès au C2P ou mécanisme équivalent, la direction fait la même réponse que sur le CPA

Pour rappel, le C2P permet d'accumuler des points au titre de la pénibilité ; points convertibles en trimestres comptant pour la retraite.

Vous l'aurez compris, la direction assume de s'asseoir sur son engagement du 22 décembre 2022 de traiter des mesures Pénibilité ASCT dans une réunion spécifique ASCT (réunion qui pour rappel devait se tenir il y a 1 an, au 1er semestre 2023).

Sur la Prime de Travail augmentée de 500€ mensuelle ! C'est l'augmentation nécessaire pour hisser la prime de travail des ASCT (CP24) au niveau de la Prime Traction des Conducteurs.

Les conditions de travail des ASCT et des ADC sont très proches ; Il est urgent que les ASCT soient considérés Roulants via une prime de travail réellement au niveau de leurs contraintes et responsabilités !

La direction répond qu'elle n'a aucun mandat pour répondre à cette revendication dans le cadre de cette DCI mais qu'elle va examiner la demande.

Sur le recours aux CDD sur Voyages, la direction confirme que les dirigeants locaux doivent tout faire pour éviter d'utiliser des CDD sur Voyages et incite une nouvelle fois les directions TER à jouer le jeu et à recruter des étudiants pour l'été afin de libérer les ASCT TER qui le souhaitent pour alimenter les réserves d'été à TGV (idem pour toutes les périodes de pointes).



LES ÉQUIPES MILITANTES SUD-RAIL TIENDRONT CES PROCHAINS JOURS DES PERMANENCES SUR UN MAXIMUM DE RÉSIDENCES TRAINS.

UN OBJECTIF : DÉBATTRE AVEC LES ASCT DES RÉPONSES DE LA DIRECTION À CETTE DCI ET METTRE SUR LA TABLE LA QUESTION D'UNE MOBILISATION ASCT AINSI QUE LA MEILLEURE MANIÈRE POUR OBTENIR SATISFACTION !